

Compte-rendu CAPD du 27 août 2010

Présents : M. Delecluse IA-DSDEN, M. Foselle secrétaire général, M. Merle DPE, Mme Roques DPE, Mme Dumont IEN, Mme Carlux IEN, Mme Delbac IEN, M Singlard IEN, Mme Lehours IEN, Mme Lavergne IEN (occupera le poste d'Aurillac III), représentants SNUipp, représentants SE-UNSA

Dernières affectations, permutations, changements d'affectation exceptionnels et rapprochements de parents.

En préambule, M l'inspecteur d'académie rappelle qu'un nouveau fonctionnement a permis l'attribution des postes au deuxième et troisième mouvement (les enseignants concernés ne se déplacent plus le jour de la CAPD pour choisir leur poste mais le font sur I-Prof comme pour le mouvement principal). Pour l'administration, tout semble s'être bien passé avec une volonté de dialogue de part et d'autre. « Dans l'ensemble, chacun a pu trouver une situation la plus proche possible de ce qu'il pouvait espérer ». Rappelons tout de même que les représentants du personnel se sont maintes fois opposés à des dérives qu'ils jugent dangereuses dans l'évolution des règles du mouvement : affectations hors barème sur les postes à profil, vœux géographiques, couplages de compléments temps partiels non fonctionnels...

Compte tenu du fait que les représentants du personnel avaient quitté la CAPD du 30 juin, quelques précisions quand aux décisions prises ont été demandées :

- les postes obtenus à titre définitif (TD) sont ceux de St Saturnin et le poste fléché langue des Alouettes
- les postes obtenus à titre provisoire avec maintien (TPM) sont les directions
- les postes obtenus à titre provisoire avec priorité (TPP) sont les postes spécialisés
- tous les autres postes sont obtenus à titre provisoire (TP)

Les collègues nommés sur un mi-temps ne doivent effectuer que 12 heures de classe, il ne peut leur être demandé d'effectuer toutes les matinées si l'école fonctionne sur 4 jours ½,

La proposition des mercredis libérés sera revue car elle ne comporte que 10 dates au lieu de 12.

SANS POSTE			
NOM - PRENOM	BAREME	AFFECTATION ACTUELLE	NOUVELLE AFFECTATION
TERMENTINA Karine	5,33	PE2	RAD Frères Delmas
CASTAN Sandrine	4,33	Inéat	SEGPA Aurillac Adjoint
BONNET Sandra	1,33		Affectation Différée
BASCLE Caroline	1,33		Affectation Différée
GUINAMAND Marie	1,33		Affectation Différée
CORNY Lucie	1,33		IME Mauriac (1/2 Adj. + 1/2 Déch. Dion)
TIBERGHIEH Hélène	0,33	PE2	Riom es Montagnes Adjoint
BETEILLE Fanny	0,33	PE2	Mauris Elém. Dir. 5 cl.
CHAMBON Amélie	0,33	PE2	1/2 Chalvignac Adj. + 1 j. Ally Déch.

			Dion + 1j dispo IEN
JOHANY Florian	0,33	PE2	Mauriac Adjoint
Postes à profil, permutations et changement d'affectation exceptionnel			
CLASTRE Lucie		1/2 Chalvignac Adj. + 1 j. Ally Déch. Dion + 1j dispo IEN	RAD Massiac
JULLE Serge		Titulaire RAD Massiac	Enseignant Référent St Flour
PALHOL Sylvie		Enseignant Référent St Flour	Dir. SEGPA St Flour
RAOUX Frédéric		Titulaire Adj. Riom es Montagnes	Animateur TICE Mauriac
RIMEIZE Joëlle		Titulaire Adj. SEGPA Ponétie	Dir. SEGPA Ponétie
FABRE Domitille		<u>Le Rouget</u> (1 j. + 1 j. Déch. Synd.+ 1 j. Déch. Dion) + 1 j. Pers	T.Dep. Aurillac(1 j. JB Rames + 1 j. Le Palais + 2 j. Crandelles)
BONHOMME Maryline		T.Dep. Aurillac (1 j. JB Rames + 1 j. Le Palais + 2 j. Crandelles)	<u>Le Rouget</u> (1 j. + 1 j. Déch. Synd.+ 1 j. Déch. Dion) + 1 j. Pers

Les 3 collègues sans poste à ce jour feront la pré-rentree sur des écoles de la circonscription de St Flour dans l'attente de leur affectation à la CAPD du 03 septembre

Professeurs stagiaires :

Pour ouvrir leur droit à rémunération, les professeurs stagiaires doivent être affectés avant le 1er septembre 2010. 9 d'entre eux seront donc affectés sur des écoles aurillacoises (2 Canteloube, 1 F. Delmas, 2 Arpajon maternelle, 1 Palais, 1 P.Doumer, 1 Belbex, 1 Arpajon élémentaire) et 9 sur des postes de brigade. Il faut pour cela entériner les ouvertures de 5 brigades du CTP de la semaine prochaine.

Il s'agit d'affectations provisoires, sachant que les stagiaires ne seront pas sur ces postes mais dans des classes d'accueil jusqu'au 22 octobre.

Une nouvelle CAPD se tiendra afin de proposer des affectations pour le reste de l'année en fonction des besoins de formation de chaque stagiaire.

Durant la période du 1er septembre au 22 octobre, chaque stagiaire alternera entre des périodes de stage en doublette chez des maitres d'accueil (2 cycles différents seront proposés à chacun) et des regroupements à l'IUFM.

Les stagiaires seront suivis par des tuteurs PEMF. Chaque PEMF aura 2 stagiaires sous sa responsabilité.

Formations des MAT :

Aucune formation n'est prévue à ce jour. Ce sont des personnes qui ont des compétences avérées, reconnue par les IEN. Seule une ½ journée d'information leur sera proposée un mercredi après midi.

Stage directeur :

Le stage pour les nouveaux directeurs est prévu du 03 au 09 novembre, il sera support pour les étudiants en master.

Le SE regrette qu'il se tienne aussi tard. De septembre à novembre, les nouveaux directeurs sont en difficulté notamment pour l'utilisation de l'application Base Elèves.

Enveloppe des frais de déplacement RASED et CPC :

Le cadrage de leurs missions prioritaires et le calage de leur emploi du temps dans chaque circonscription seront effectués vers la mi-septembre. Les représentants du personnel indiquent que les organisations syndicales donneront des consignes de non-déplacement à ces personnels tant que les enveloppes budgétaires et les missions ne sont pas connues.

Contrats aidés :

Sur les 105 contrats de l'an passé, 67 seulement ont pu être renouvelés. 17 nouveaux contrats pourront être signés avec une priorité pour l'accompagnement des élèves handicapés, ce qui laisse 8 possibilités de contrat d'aide à la direction pour 20 demandes d'école. Chaque situation sera donc vue au cas par cas.

Vos délégués du personnel SNUipp-FSU : Nathalie Moncanis, Claire Van Theemst, Julien Barbet

